Jusqu'ici, rien de décidé à cet égard, et l'on n'atteud la décision du gouvernement français que dans une quinzaine de jours,
Assez abattu, je l'ai dit, à ses premiers interrogatoires, Emérique reprend à présent toute sa vigueur et les longues conférences qu'il subit dans le cabinet du juge d'instruction ne semblent pas le fatiguer outre mesure. M. Villemaers, du parquet de Bruxelles, assiste depuis samedi à ces interrogatoires. Emérique ignorait d'abord la qua ité de la personne qui accompagnait M. Hubert, Quand on lui a dit que c'était le juge d'instruction de Bruxelles, il a salué et a'est inchré sans prononcer une parole.

parole.

Pendant toute la durée de la séance, le pré-

DÉCLARATION DE FAILLITE DES BASSINS-HORILLERS. — Le tribunal de commerce de Bruxelles entrait en séance samedi à une heure et le greffier donnait immédiatement lecture d'un jugement qui déclare la Compa-gnie des Bassins-Houillers en faillite, à la requête de M. Brifant, porteur de lettres de change.

caunge. En ce qui concerne la demande de presta-tion de setment à délèrer à M. Brifant par la partie délenderssee, le tribunal décide que c'est là un moyen dilatoire et qu'il n'echet de

s'y arrêter. Le juge-commissaire est M. Lambotte. Les curateurs de la faillite, Me Hanssens et

Slosse.

Le tribunal a ordonné la mise immédiate sous seellés de tous les livres et papiers de la Compagnie des Bassins-Houillers.

Dès dix heures du matin, le bruit s'était réandu a ville que la Souité de la Compagnie de

répandu en ville que la Société des Bassins-Houilliers avait remis, le samedi, vers 8 heures, le bilan de ses opérations au greffe

Hury avait plus de doute que la faillite se-rait ouverte, à 1 heure, par le tribunal de

Il ir y avait plus de doute que la faillite serait ouverte, a 1 heure, par le tribunal de commerce.

Entreuemps, le parquet se mettait en action et réunissait au cabinet de M. le juge d'instruction Holvoet plusieurs chefs de la police judiciaire e le commissaire de police de Saint-Gilles. C'est sur le territoire de cette commune que demeure M. Philippart.

La situation avait donc, selon toute apparence, une certaine gravité.

Il était midi quand M. Heyvaert, procureur du roi, M. Helvoet, juge d'instruction, assisté de son greffier, M. De Deyn, et un officier de la police judiciaire de Bruxellesse sont rendus à l'établissement des Bassins-Houillers, rue Royale, pour apposer les scellés sur les papiers et documents de la Compagnie.

A Theu e précise, le tribunal de commerce a rendu un jugament dont voici le dispositif:

Attendu que le demandeur est tiors-porteur de lettres de change revêtues de l'acceptation de la Société defenderesse, et restées impayées à l'échéan e;

Attendu que lé demandeur est porteur de lettres de change en vertu d'un endossement translatif de leur propriété:

Qu'il n'a pas d'autre justification a faire que de produira ces titres constitutifs d'une créance liquide et exigible;

Attendu des lors que le serment déféré au demandeur est un moyen dilatoire auquel il n'échet pas de s'arrêter.

Attendu de la Société defenderesse a fait publiquement l'aveu de la cessation de payements dans lequel elle se trouve;

Le tribunal déclare ouverte la failite de la Société anonyme des Chemins de fer des Bassins-Houillers du Hainaut, dont le siége est établi à Bruxelles, rue Royale, n° 60.

Nomme M. Lambotte-Doucet, juge-commissaire.

Nomine M. Lambout-Pouces, ing.

Nomme M. Emile Hanssens et Nicolas
Slosse, avocats à Bruxelles, curateurs. >
I'mmédiatement après le prononcé de ce
jugement M. le juge commissaire à la failhte
et MM. Hanssens et S'osse se sont rendus au
siège de la Société des Bassins-Houillers, pour
prendre avec le parquet les mesures conservatoires de droit.

Le bruit circulait dans les couloirs du tribunal qu'il y aurait dans la journée plu Une délégation judiciaire a été envoyée par

télégramme à Paris pour y saisir, chaussee d'Antin, où sont établis les bureaux de M. Philippart, les documents, pièces, lettrus relatifs aux agissements du failli.

Mms Philippart et ses enfants sont partis de la chaussée de Charleroi. 18, à 2 heures 1/4. Les malles ont été visitées par la police. Depuis plusieurs jours, on a vendu de la main à la main, chevaux, voitures, fleurs,

Les scellés sont apposés. Grand émoi dans la chaussée de Charleroi.

Faits Divers

Depuis vendredi, M. le maréchal de Mac-Mahon est au château de Sully-sur-Loire, chez le comte de Béthune-

Jusqu'ici, rien de décidé à cet égard, et l'on | Sully. De grandes chasses sont données en son honneur.

- M. Emmanuel Moiana, récemment décédé, a légué par testament, « aux pauvres de Paris, une somme de 25,000 fr. qui sera versée, par portions égales, dans les caisses du bureau de bienfaisance de chaque arrondissement, et à la ville de Paris, une somme de un million de francs qui sera employée moitié, soit 500,000 francs pour la construction d'un hôpital, et l'autre moitié en achats de rentes sur l'Etat, afin de doter cet hôpital du revenu nécessaire pour son organisation et ses dépenses annuelles.»

- Un journal suisse nous apprend que le 21 décembre, sur les 14,900 nètres du tunnel du Gothard, 7,396 étaient percés par la galerie de direction, en sorte qu'à la fin de l'année, la moitié du tunnel a dû être perforée.

 On communique au Baster-Nachrichten comme signe caractérisque de la température extraordinairement donce dont nons jonissons dennis quelque temps, le fait que le 31 décembre, deux jeunes gens de Lucerne ont fait l'ascension du Priate : ils sont arrivés à 10 heures du soir à l'hôtel de Bellevue et ont passé là, la dernière nuit de l'année qui était merveilleusement belle ; à 7 heures du matin, le 1er janvier, ils ont neté que le thermomètre était à 6 degrès au-dessus de zéro.

— La dépêche suivante apprend au Rappel l'arrivée du Frigorique à Buenos-

Buenos-Ayres, 29 décembre. hier, grand banquet officiel. Reçu la visite du président, des ministres et autres autorités des sociétés savantes, Les viandes sont dans un état superbe ; succès éclatant.

- LA BALDOMERA. - On lit dans une correspondance espagnole du Journal

Saviez-vous que la Baldomera fût rélogiée à Bruxelles ? Il paraît que la trop célèbre banquière a demandé l'hospitalité à la terre belge et que, pour pien attester ses capacités financières, elle se livre à des dépenses de toilette qui témolguent au moins de ses goûts élégants, sinon de sa probité. Ou parle de fourrures de 10,000 réaux.

Pendaut ce temps, ses dupes se désolent et donnent des preuves de la grandeur de leur désespoir.

C'est ainsi qu'un jeune homme vient de se suicider après avoir constaté sa ruine. Ce malheureux aimait une jeune fills; pour l'épouser il lui fallait une certaine fortune: ne la possédant pas et vontant se la procurer. Il emprunta à un de ses amis cinq mille douros et les plaça chez la Baldomera. Déjà il se voyait possesseur d'un capital honorable par suite des intérêts fastueux que servait la trop généreuse dona, et par conséquent l'heureux époux de celle qu'il adorait. La catastrophe l'a trouvé saus force pour résister à la triple perte de son honneur, de son amouret de

espérances, et il s'est suicidé. Avouez que le code national a encore besoin des modifications.

Comment la Baldomera est-elle venu à Bruxelles, je l'ignore; mais je veux esperer que les maisons honorables lui

- Le Gaulois a sous lesve ix l'étrange lettre de faire pert suiva te, dont il ne supprime que les noms. I, et Mme X... ont l'honneur de vous faire part du mariage de M. X ... leur fils, avec Mile

Et vous prient d'assister au mariage qui se fera à la mairie du XIXe arrondissement (à la Villette), le... et à la bénédiction nuptiale qui leur sera donnée au restaurant du Lac-Saint-Fargeau, rue de Paris, à Belleville.

-LE NOUVEL ENTREPÔT DE BERCY. -D'après les journaux parisiens le nouvel entrepoi de Bercy, dont la construc-tion vient d'être approuvée par le Con-seil municipal, aura des propositions bien plus considérables que l'entrepôt actuel. Ce dernier, en effet, ne peut recevoir au maximum que 682,757 hec-tolitres de vins ou d'alcools; le noutolitres de vins ou d'alcools; le nou-veau en pourra contenir 1,706,312, soit

where we will server the transfer to the

environ trois fois plus que le premier. Cette proposition n'a rien d'étonnant, si l'on songe que l'entrepôt projeté doit comprendre tout le vaste espace situé entre la Seine et le chemin de fer de

La place réservée aux caves et magasins n'empêchera pas de construire, en bordure de l'entrepôt, des boutiques, des cafés, et des restaurants, et dans son enceinte des bâtiments d'administration, des logements pour les gardiens et les concierges ; enfin, au milieu même de l'établissement, une grande salle cou-verte qui servira de bourse et où les négociants en vins pourront se réunir librement à certaines heures de la jour-

TRIBUNAUX

L'affaire de Mmo la Comtesse de Montijo, contre M. Levaillant, rédacteur en chef, gérant du journal la République de Nevers et contre M. Brûlefer, imprimeur de ce journal, a été plaidée à l'au-dience du tribunal de police de Nevers, du 28 décembre.

Après les plaidoiries et le réquisi-toire, le tribunal a mis la cause en délibéré, pour le jugement être rapporté

Le 4 janvier le tribunal a prononcé son jugement par lequel M. Brûlefer; imprimeur, est renvoyé de la plainte; M. Levaillant est condamné à 300 fr. d'amende, 200 fr. de dommages-inté rêis, avec insertion du jugement dans les quatre journaux de la localité ; M. Levaillant est, en outre, condamné aux frais, dans lesquels n'entreront pas ceux faits contre l'imprimeur, qui reste

ront a la charge de Mma de Montijo. Le Tribunal de Valence a reavant hier son juzement dans l'affaire de Mme la Comtesse de Montijo.

L'Union républicaine a été condam ée a 150 fr. d'amende et à 200 fr. de dommages intérêts ; à l'insertion du jugement en tête de l'Union républicaine et dans les journaux suivants : 1º l'Ordre et la Liberté : 2º la Drôme de Valence ; 3º la Feuille de Jean-Pierre André ; 4º le Journal de Montélimart ; 5º l'Echo de l'Ardêche ; 6º le Réveil de l'Ardêche.

Le Journal de Valence a été condamné à 200 fc. d'amende, 200 fc. de dommages-intérêts, à la publication du jugement en tête de ses colonnes et à l'insertion dans les six journaux pré-

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, ce matin : « C'est demain que les Chambres se reunissent, de plein droit, pour leur session ordinaire de 1877. Cette première séance sera, dans l'une et l'autre consacrée à l'accomplissement des formalités règlementaires.

» Les présidents actuels ne siégeron pas, leurs pouvoirs étant expirés l premier jour dernier. Le fauteuil sera occupé dans chaque Chambre par doyen d'âge et les fonctions de secré-taires seront remplies par les membres les plus jeunes.

A la Chambre des députés, le doyen d'age est Raspail, qui a déja présidé la première séauce de la Chambre le 8 mars 1876. Après lui, vienuent par rang d'age le général Allard, député des

Deux-Sèvres : M. Thiers et M. Thourel député des Basses-Alpes. Si M. Raspail était empéché, la présidence d'age revi-ndrait à M. Thourel, car le général Allard est très-malade actuellement, et M. Taiers, selon toute probabilité, s'abs-tiendra de veuir à cette première séance.

» Au Sénat, le doyen d'age qu'a déjà présidé la première séance, le 8 mar 1876, est l'honorable M. Gualthier de Rumilly, sénateur mamovible âgé de 85 ans. Au cas où in ne pourrait siéger demain, la présidence d'age appartien drait à l'un des membres suivants : l général Changarnier, agé de 84 ans; M. Crémieux, 83 ans; M. de Tocqueville, 82 ans; MM. Dufaure. Kolb-Bernard et de Staplande, 81 ans; M. Baze, 80 and

» A une réunion très-nombreuse te nue hier dans le XI° arrondissement, M Floquet a rendu compte à ses électeurs de la manière dont il avait rempli so mandat. Il a ensuite esquissé qu'elle devait ètre l'attitude du parti radical.

» Votre langage, a-t-il dit, doit être de persuasion incessante, afin d'attirer à nous le plus grand nombre, les timi-

des, les irrésolus...
»Si notre attitude était celle de la protestation contre tous les actes du ministère, elle blesserait la France qui en 1876. a fait un effort vigoureux pour se dé-barrasser de l'ordre moral et nous envoyer une Chambre des députés républi-

» M. Floquet a rappelé, en terminant, que le programme du parti démocatique, c'est-à-dire la liberté de conscience, la liberté de la presse, d'association et de réunion, c'était le programme que M. Jules Simon avait soulenu avec une are éloquence des avant 1848, et que ce programme il ne pouvait le déserter parce qu'il était aujourd'hui ministre; que si M. Jules Simon gouvernait avec ces idées progressives, il était du de-voir de tous les républicains de le sou-

» Dans un premier article la République française dit que « la session prochaine fera connaître à tout le monde que noire parti n'a pas renoncé à cette tacique de concentration, à laquelle il doit ous ses succès. La majorité du 20 fé-

rier ne se laissera pas entamer. » Dans un autre article, la République, commentant les déclarations du liècle, relativement au mouvement préctoral, dit que a le ministre de l'inrieur a donné preuve de son bon vouloir: nous serious mal venus à lui our... pous ne refuserons pas à M. J. imou le temps nécessaire pour exécuter les reformes promises, seulement le délai de six mois ou même d'un an assigné par le Siècle serait exagéré. »

» Le Rappel demande que M. Jules Simon reconstitue la majorité républicâine de la Chambre, brisée en deux tronçons, en inaugurant la session « par le dépôt de quelques projets de loi conformes à l'opinion de toute sa vie, et aux vœux de la majorité du 20 février. La brèche est ouverte par laquelle l'en-nemi peut s'introduire dans la place, c'est aux ministres qu'il appartient de la fermer au plus vite. » On lit dans le Journal des Débats :

« L'exécution des ouvrages et des objets d'art et de précision ne pouvant être confiée qu'à des artistes éprouvés, nos lois et règlements sur la comptabilité publique donnent aux ministres la faculté de traiter, dans ce cas, de gré à gre; mais ils ne leur permettent d'effecaucun paiement, si ce n'est pour l'a quittement d'un service fait.

» Cependant, une interdiction de cette nature rend parfois impossible de traiter avec certains const reteurs qui sont dans l'usage de dem sier des avances de fouds avant le commencement des travaux.

. Aust, pour obvier à la difficult

que nous venons de signaler, et afin de permettre aux différents ministres de hoisir, sous leur responsabilite, artistes sur la capacité et l'honorabilité desquels ils sont en droit de compter, l'honorable M. Léon Say, ministre des finances, a soumis à l'approbation du président de la République, un décret portant que les marchés de gré a gré passés notamment par le ministre de instruction publique et des beaax . aris, pour l'exécution des ouvrages d e précision pourront désormais stipule r. en faveur des constructeurs des avai ices de fonds, mais à la condition que ces avances n'excéderont jamais le tier s

de la dépense.

» En outre, les marches con ten?.nt des stipulations de ce genre d'evront préalablement être soumis au n'illistre des finances, et la date de l'auto risation de ce dernier devra être expres sément

mentionnée dans ces marchés. . . « Le S'ècle traite de la quest ion des admis ions temporaires et des di fficultés qui semblent près de s'élevier a ce sujet cuire l'Allemagne et la France, » be X/X' Siècle d'attache à résfuter les vyumen's des a journaux réactionres » qui insistent sur les « perils

i l'instantité dans les fonctions admimetradiv s. s

» La Nation montre l'erreur dans la quelle tombe, suivant elle, le parti ré-public-in « en décorant tant de préfets à leur man et courre leur aveu de la cocarde imperialiste, « Ii u'y a pas en, dit-elle, en France, depuis six ans, un seul fonctionnaire qui sit osé faire montre de sympathies impérialistes, c l'empire n's jamais été plus efficace ment desservir que par ceux-la même qu'on estimait suspects de faiblesse son endroit. C'est que le propra da fonc-tionnaire par ce temps de révolutions indéfinies, est précisément de n'avoir pas de parti.

» Il n'a qu'une opinion : c'est le dé-sir de sauver sa place, et il se conduit en conséquence.

» Le prince Orloff a eu hier une lonque entrevue avec le duc Decazes. » L'élection complémentaire pour le consistoire israélite a eu lieu hier.

» Les concurrents étaient MM. Hair ser et Derembourg. Le premier a été du? une forte majorité.

» Le con distoire se trouve donc atusi compose: MM. de Rothschild; Lev a, avocat; Deivaille, négociant; Erlanger, commissionnaire, Bloch, substitut du procureur de la République au tribut. de la Seine, et Hauser, professeur. »

Petite bouese du soir : 3 0/0 71.05. 5 0/0 106,05. Egypt. 247,50. Banque Ott. 377,50. Ture 11,55. Calme sans affaires.

DEPECHESTELEGRAPHIQUES

Vienne, 7 jauvier. Une dipêche de Constantinople en date d'hier, publiée par la Correspon-dance politique, dit que les pourperlers officieux des délégués avec les ministres ures n'ent meore abouti à aucun résultat. La Porte, quoique connaissant les modifications du programme Conférence, maintient son refus de discuter de programme, et les plénipotentiaires, de leur côté, refusent de discuter les contre-propositions tarques.

Rome, 7 janvier, 10 h. 5, soir Anjourd'hai ont eu lieu deux éleclions complementaires à la Chambre des députes : ont été élus : à Vittoria (Deux-Siciles). M Visconti Venosta, ancien ministre des effaires étrangères; à Conegliano (Venetie), M. Boughi, ancien ministre de l'instruction publique; et à Chioggia (Venetie), M. Micheli.

New-York, 7 janvier, soir. Le steamer Amérique, de la Compa-gnie générale transatiantique, venant du Havre, a échoue ce matin vers les trois ieures, à quatre mille au nord de Long-Tout le monde sauf trois hommes de

l'équipage, a été sauvé. Les malles et les espèces out pu être

uses à terre.

DES NIERE HEURE

Saint-Pétersbourg, 8 janvier. Le Golos publie un télégramme ve-nant de Constantinople et disant que le grand conseil des ministres, pachas et énéranx a décidé à l'unanimité que la Porte devait s'opposer à toute conces-

MERCURIALE DE L'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.											
Prix moves de l'acct, de blá. Harebrouck. 24 36 Brilleul. 25 43 Cassol 24 13 Estaires. 22 10 Merville. 25 52 Stemporte. 26 14	Pain de menage le filogr 30 '7- 33 30 1/2 30 1/2 31 1/3										

Le Calen rier manuel du c pal 1877, est un volum où sont em les renveignements un es aux m actionnaires et aux obligataires. On le trouvera à partir du les février dans les nouveaux bureaux du Monsileur des Tirages lima neiers, rue Le Peletier, 16, à Par s. Ca journai le donse gratuitement en prime à se aboncés.

Beforez toute Control scon

 Naccept z que nos holtes en fer-aces la marque de falicique Hernie Des Barry, sur les étiquettes. SAMTE A TOUS rendues ins incide-

EVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Dur BARRY, de Londres
Frente ans d'un invariable succès, en computant les dyspepsies, gistrites, gastralgies,
faire, vents, aigreurs, acidités, pitnites, nauées, ruvois, vo nissements, même en gros
esse, constipation, diarrhée, dyssenterie
adiliques, toux asthme, étouffements, étourdis
coments, appression, congestion, névrose, incommite, mémacolie, diabete, faiblesse, épuiement, animie, chloruse, tous désordres de la
outrine, gorge, haleine, voix, des bronches,
cerseau, lore, reins, intertins, membrane mutionse, cerveau et sang. C'est, en outre, la
outriture par excellence qui, seule, réussit à
viter to se les accidents de l'enfance.—85,000
ar s. y compris celles de Madame la Duchesse
o asilestant, le duc de Pluskow, Madame
a marquise de Bréhna, Lord Stuard de Decies,
aur d'Angleterre, M. le docteur-professeur
Vurzer, etc., etc.

wirzer, etc., etc.

N° 63.476; M. le curé Comparet, de dix-huit
ans de dy pepsie, de gastralgie, de souffrances
de l'estornac, des nerfs, fuilesse et sueurs
nocturnes. — N° 46.276; M. Roberts, d'une
consompton pulmonaire avec toux, vomissements constituation et surdité de 25 années,
— N° 46,210; M. le docteur médecin Martin,
d'ane gastralgie et firitation d'estomac qui le
faisait vomir 13 h 18 fois par jour pendant
huit ans. — N° 46,218; le colonel Watson, de
la groutte, névralgie et constitution omniâtre.

laisait vomir 13 à 18 fois par jour pendant huit aos. — No 46,218: le colonel Watson, de la groutt, névralgie et constipation considere.
— No 18,744: le do teur médeain Shorland, d'anchydeopsie et constipation.— No 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, puralvsie de la vessie et des membres, par suite d'exces de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 30 fois son prix en métecines. En bottes : 11 kil., 2 fr. 25 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscut's de Revalesciere, en bottes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescère chacolatée, en bottes de 12 tusses 2 fr. 25; de 24 tusses, 4 fr.; de 18 tasses, 7 ki.; de 288 tasses, 32 fr.; de 376 tasses, 60 fr. ou enviren 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les holtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt a Roubaix chez MM, Goille, pharmacien Grand-Place; Morelle-Boureois; Deslontaines, épicier sur la placet Léon Dassou, pharmacien uras de l'Hôtel-de-Ville, à Toursonag, et cacz les pharmaciens et épiciers.

RHUMEDECERVEAU

NASALINE GLAIZE Elle enlève de suite l'inflammation, rend la ration libre et prévient le rhume de poitrine.

Hausse Baisse		RSE janvier		Prem.	Plus haut	Plus bas	Dern.	VALEURS au comptant		OBLIGATIONS au comptant		VALEURS ÉTRANGÉRES	Dern.	Taux d'émis. Nombre	Dernier	Jouistages	BOURSE DE LILLE du 6 janvier 1877	dure.	Comme
15 8 10 25 27 10 25 25 110 25 25 110 25 25 25 27	du 6	de France. "juillet. de Paris. r. – 500 fr. de Paris. r. – 500 fr. Poncier. —220 fr. p. ndustriel. —125 fr. p. Lyonnais. —250 fr. p. Mobiller. —25 fr. p. Handiere. —250 fr. p. Fr. Egypt. —250 fr. —6 duelma.	cloture c 71 05 t 71 10 c 106 05 t 106 05 t 106 02 c 330 t 1032 50 1 t 1032 50 1 t 1032 50 1 t 1032 70 t 103 70 c 600 t 161 c 725 t 147 50 c 136 t 147 50 c 146 c 147 50	71 05 71 12	haut	bas	71 20 71 15 102 20 106 10 3510 1007 50 645 572 50 142 50 142 50 142 50 142 50 143 270 270 270 270 476 25 4476 25 4	au comptant	528 75 332 50 475 412 50 312 50 115 372 50 432 50 675 14 3 8 675 18 1 18 1 217 50 247 50 247 50 257 50	au comptant Seine. 1555-1860 1860 1875 1875 1875 1875 1875 1875 1875 1875 1875 1875 1875 1875 1875 1875 1875 1875 1875 1875 1974'0.1000f 104 0.0. 105 3 0.0. 205 4 0.01863 205	228 499 510 519 519 519 519 519 519 519 519 519 519	Domaniaies Autrichien Vice-Roi 1866 Expytien 1868 Honduras Hongrois Russe 1867 - 1869 O.Cr.f.Russie 1'vs Romains privil Gaz de Madrid. OBL. ÉTRANG. Obl. d'Autriche. nouvelles. Cordoue. Lomburdes. Nord d'Espagne. saragosee Portugaisos Romains Saragosee Saragosee Bons méridica. Obl. Gaz Madrid.	285	5 0 0 5 0 0	23 22 30 4 23 24 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25	avril ionv. 50 juill. 50 juill. sout sout sout sout sout sout sout sout		495 870 1729 221750 2	672 50 8.1 675 67 8.1 675 50 8.1 675 50 8.1 675 50 8.1 675 50 8.1 675 67 67 675 10 95 10
	mai- janvi Nord. janvi Nord. janvi Orlėma to avrii Ouest. avrii Vendė to isa. isa. Ture janv Bangu S001 8 75 500 3 Autri 8 75 Janv	er-juillet	1013 73 10 789 11 799 12 87 50 12 88 12 88 12 88 14 1062 50 14 1062 50 15 1062 50 16 1062 50 16 880 17 2 70 17 2 65 11 60 11 60 11 60 11 60 12 877 50 13 877 50 14 572 50 15 572 50 15 572 50 16 6 25 16 6 25 16 6 25 16 6 25 16 6 25 16 6 25 16 6 25 16 6 25 16 6 25 16 6 25 16 6 25 16 6 25 16 6 25 16 6 25 16 6 25 16 6 25 16 6 25 16 6 25 17 6 6 25 18 6 25	706 25 1265 1265 1265 1065 1065 70 50 685 70 50 70 55 11 75 11 55 376 25 376 25 503 75			705 1265 1265 1265 1066 685 70 50 70 50 11 65 11 65 377 29 377 50 537 50 505	Ville d'Amiens — de Bordeaux Nord-Est Tramways Nord Tramways Sud Crédit Rural Ent. S. (Comp.) O' des Eaux Gaz general Gaz general Gaz general Gaz general Gaz general Gaz general O' des Gaz O' des Gaz Tramways O' des Eaux Tramways O' des Eaux Tramways O' des Eaux Tramways	310 20 999 50 94	Nantais 3 (1). Nord 3 0 (0). Nord 3 0 (0). Nord - Est. Orleans 1842	332 50 330 330 328 330 241 507 50 495 495 47 54 47 54 440	Recompt Avances sur titre nanque n'angle n'angle Escompte BOURSE de LO: (Par dépèches t 11 heures. Consolidés 3 0/0 Français 5 0/0 Consolidés 3 0/0 Français	NDRES	400 400 400 400 400 400 400 400 400 400	0 75 9.0 0 75 9.0 0 75 10 0 75 10 0 75 76 10 0 75 76 10 0 75 76 10 0 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15	sept so mai juill juill octo coto out juill juill octo out juill octo juill juill juill	65 Meurchin (out paye. 65 Maries 30 0(n) part d'ing.) 67 Rety, Ferruces et Hardinghen 68 Sineze-le-Rouvray 65 Thivencalies et Fresnes-mid. 67 Vendin(1' emission) 1,000 fr. 68 Vicoigne et Nœux, 600 fr. vers. 68 Sinche St-Vanst. 68 Denain et Anzin. 68 Constant de Constant de Constant de Constant de Constant et Anzin. 68 Constant et Anzin. 68 Constant de C	600	297 50 3 1,152 50 1,1

Chemin de Fer du Nord BULLS DE DEPART DES TRAIRS

Lille à Croix-Wasquehat, Roubaix overcoing et Mouseron, —Lille, dép. 5,15, 7,20, 8,22,10,05, 11,05; s. 1,77, 2,22, 4,47, 5,26, 6,05, 8,0 GROIX, WASQUESAL matin, 5228, 7,08, 33, 10, 21; s. 1, 10, 2, 35, 5, 00, 7, 9; 13, 10, 26, 11, 28, Hn'y a pas d'arrêt à roix-Wasquehal, pour les trains par-

de Lille à 11.05 du matin et à COUBAIX A TOURCOING ET MOUSCRON.

ROUBAIX A TOURGOING BY MOUSGRON, atin 5.38, 7.18, 8.45, 10.30, 11.23; ir. 4.20, 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 1.36, 41.38. — Matin 48, 7.24, 8.55, 10.37, 11.34. — Soir; 29, 2.53, 5.19, 5.47, 7.24, 8.33, 1.42, 11.44.

-Arr. Matin: 6.05,9,12, Adv. 11.50. Soir: 1.46, 3.10, 5.36, 13.8.49

Nota. — Ne vont que jusqu'à Tour

oing les trains partant de Lille à 6.55 matin, a6.55, 10.13 et 11.15 du r, de Roabaix à 7.08 matin, 7.08,

or, de Rodraix a 7,08 main, 7,08, 26 et 11,28 du soir. Mouscron à Tourcoing, Roubaix, roux-Wasquahal et Lille. — Mous-ron, dep. m. 7, 9,30, 11,28, s. 12,05, 21, 4,55, 5,57, 7,10, 9,13. Tourcoine, Maun: 5.05, 7.10, 8.05, 40.11.38; s. 12.15, 1.50, 3.31, 5.05,

07. 7.20, 8.18, 9.28, 11. ROUBAIX A CROIX ST LILLE. Matin 13, 7, 18, 8, 13, 9, 48, 11, 46; s. 12, 23, 58, 3, 39, 5, 13, 6, 18, 7, 28, 8, 28,

36, 11.08. CROIX-WASQUEHAL, Matin: 5.19, 24, 8.19, 9,54, 11.52; s. 12.29, 2.04, 45, 5.19, 7.34, 9.34, 9.42, 11.14.

LILLE. — Arr. Mattn: 5,35, ..., ..., 35, 10,10, sc; 12,08, 12,45, 2,20, 35 6,35, 7.50, 8,50, 9,58, 11,30, Nota. — Le train partant e Moussoir ne s'arrête pas à